

## **mazières-en-gâtine**

### **Les agents municipaux diplômés**



Les agents communaux de la commune de Saint-Pardoux ont bénéficié de la formation PSC1 dans le centre de la caserne des pompiers de Mazières-en-Gâtine/Saint-Pardoux.

Le lundi 22 octobre a eu lieu au centre de secours de la caserne des pompiers de Mazières-en-Gâtine/Saint-Pardoux une formation prévention et secours civique niveau 1 (PSC1), avec la participation du Sdis 79 (service départemental incendie et secours), à l'ensemble du personnel de la commune de Saint-Pardoux. Une initiative de Benoît Piron, maire de Saint-Pardoux, et le lieutenant Julien Pintaud, chef de centre de la caserne, en soutien par les formateurs le caporal Thomas, six ans d'ancienneté, habitant Saint-Pardoux, et le sergent Thierry Moreau, 25 ans de service, au service à la caserne des pompiers de Mazières-en-Gâtine/Saint-Pardoux. Ils ont accueilli onze agents de la commune de

Saint-Pardoux pour la formation des premiers secours, un souhait du maire de Saint-Pardoux, en accord avec le Sdis de suivre la formation gratuitement, grâce au Club des employeurs du Sdis 79.

Depuis 2016, le Sdis 79 propose à l'ensemble des employeurs de sapeurs-pompiers volontaires d'engager des procédures de conventionnement afin de bénéficier au prorata de la disponibilité donnée aux agents des prestations assurées par le Sdis. Le maire précise que « cette formation est indispensable pour l'ensemble des agents de la commune, afin que dans leur quotidien de travail, au contact des administrés, ils soient mieux préparés et armés pour faire face à un incident, et d'assurer une demande

de premier secours ». « Le citoyen est le premier acteur de la chaîne des secours, ce qui est essentiel, encore plus quand le citoyen est gestionnaire d'un service public. »

Une journée de formation qui a permis au sein de l'équipe d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours, etc. La secrétaire générale de la mairie cite : « C'est important qu'on soit tous réunis pour suivre cette formation des premiers secours, en sachant couvrir les trois pôles référent : le service administratif, la restauration scolaire et les agents municipaux, car avoir les bons réflexes peut sauver une vie. »